

DÉCISION n°2025 - 109

**RELATIVE AUX MODALITÉS D'INSCRIPTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS
- SESSION 2026 -**

Le président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

*Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon ;
Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 modifié par l'arrêté du 29 septembre 2011 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;
Vu l'arrêté du 13 octobre 2022 relatif aux banques d'épreuves écrites communes aux concours d'admission à l'Ecole polytechnique et aux écoles normales supérieures par les filières mathématiques et physique (MP), mathématiques, physique et informatique (MPI) et physique et chimie (PC) ;
Vu l'arrêté du 24 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 23 septembre 2025 fixant les conditions d'admission des élèves et les programmes spécifiques des concours de l'Ecole normale supérieure de Lyon.*

DÉCIDE

de fixer les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions obligatoires aux concours d'admission de l'Ecole normale supérieure de Lyon comme suit :

A. Premier concours :

Séries Lettres et Arts, Langues vivantes, Sciences humaines

Ouverture des inscriptions le 8 décembre 2025

Clôture des inscriptions le 12 janvier 2026 à 17 heures.

Date limite de téléversement des pièces justificatives et de règlement des frais : le 20 janvier 2026 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.concours-bel.fr>

Série Sciences économiques et sociales

Ouverture des inscriptions le 8 décembre 2025

Clôture des inscriptions le 12 janvier 2026 à 17 heures.

Date limite de téléversement des pièces justificatives et de règlement des frais : le 20 janvier 2026 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.concours-bce.com>

Séries I-MP, I-MPI, M-MP, M-MPI, PC et BCPST

Ouverture des inscriptions le 8 décembre 2025

Clôture des inscriptions le 12 janvier 2026 à 17 heures.

Date limite de téléversement des pièces justificatives et de règlement des frais : le 20 janvier 2026 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.scei-concours.fr>



B. Second concours sciences exactes et expérimentales

Ouverture des inscriptions le 2 février 2026

Clôture des inscriptions le 16 mars 2026 à 17 heures.

Date limite de téléversement des pièces justificatives et de règlement des frais : le 30 mars 2026 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/second-concours>

Fait à Lyon, le 11 décembre 2025

Emmanuel Trizac

Président de l'ENS de Lyon


Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Modalité de recours contre la présente décision : En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours administratif ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon.

